



**ENBRIDGE INCOME FUND**

**RAPPORT DE GESTION**

**30 septembre 2017**

## GLOSSAIRE

BAIL	bénéfice avant intérêts et impôts
ECT	Enbridge Commercial Trust
EIPLP	Enbridge Income Partners LP
Enbridge	Enbridge Inc.
ENF	Enbridge Income Fund Holdings Inc.
FTDLE	flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation
le fonds	Enbridge Income Fund
le gérant	Enbridge Management Services Inc.
le groupe du fonds	le fonds, ECT, EIPLP et les filiales et les entités détenues d'EIPLP
parts du fonds	parts de fiducie ordinaires du fonds
TIC	tarif international conjoint

# RAPPORT DE GESTION POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

Le présent rapport de gestion daté du 2 novembre 2017 doit être lu à la lumière des états financiers non audités d'Enbridge Income Fund (le « fonds ») au 30 septembre 2017 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date, et des notes y afférentes, lesquels sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis »). Il doit aussi être lu conjointement avec les états financiers audités du fonds, et les notes y afférentes, ainsi qu'avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Le fonds est un des membres du groupe du fonds, qui comprend aussi Enbridge Commercial Trust (« ECT »), Enbridge Income Partners LP (« EIPLP »), ainsi que les filiales et satellites d'EIPLP. Le fonds détient une participation directe dans ECT et une participation indirecte dans EIPLP. Sa performance financière repose sur les résultats d'EIPLP, qui détient directement les entités opérationnelles sous-jacentes du groupe du fonds. Enbridge Inc. (« Enbridge »), par le truchement de sa filiale en propriété exclusive Enbridge Management Services Inc. (le « gérant »), est chargée de la gestion des activités courantes du groupe du fonds. Le gérant fournit également des services de soutien administratif et général au groupe du fonds.

Le fonds est une fiducie à capital variable sans personnalité morale établie aux termes d'un acte de fiducie en vertu des lois de la province de l'Alberta. Le fonds, du fait de sa participation indirecte dans EIPLP, exerce des activités de transport, de stockage et de production d'énergie. EIPLP détient des participations dans des actifs de transport et de stockage d'hydrocarbures liquides, y compris le réseau principal au Canada, le réseau régional des sables bitumineux, une participation à hauteur de 50 % dans le pipeline Alliance, qui transporte du gaz naturel depuis le Canada jusqu'aux États-Unis, ainsi que des participations dans des actifs de production d'énergie renouvelable et de remplacement.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir un complément d'information sur le fonds, dont sa notice annuelle, sur le site SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). À cette même adresse, sous le profil du fonds, le lecteur trouvera aussi un complément d'information sur EIPLP, notamment ses états financiers et son rapport de gestion.

## APERÇU DU RENDEMENT D'ENBRIDGE INCOME FUND

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part)</i>				
Bénéfice	<b>132</b>	5	<b>311</b>	202
Données sur les flux de trésorerie				
Rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<b>137</b>	108	<b>378</b>	363
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	—	(286)	<b>(481)</b>	(1 443)
Rentrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	<b>(137)</b>	178	<b>97</b>	1 080
Distributions				
Distributions déclarées sur les parts du fonds	<b>118</b>	117	<b>353</b>	337
Distributions sur les parts du fonds par part	<b>0,5376</b>	0,5376	<b>1,6128</b>	1,6128

## **BÉNÉFICE**

Le bénéfice du fonds est composé principalement des produits tirés de sa participation indirecte dans EIPLP, diminués des primes et des distributions privilégiées versées à Enbridge par ECT. La quote-part du fonds du bénéfice des satellites a subi les effets d'un certain nombre de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation ayant influé sur le bénéfice d'EIPLP au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les plus notables visant les variations des gains et des pertes non réalisés liés à la juste valeur d'instruments dérivés ainsi que les coûts de remise en service des pipelines et installations à la suite des incendies de forêt dévastateurs survenus dans le nord-est de l'Alberta au deuxième trimestre de 2016.

Un bénéfice de 132 M\$ a été comptabilisé pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, alors qu'il avait été de 5 M\$ pour la période correspondante de 2016. Exclusion faite de l'incidence des facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation, la quote-part du bénéfice des satellites provenant de la participation indirecte du fonds dans EIPLP a été supérieure au troisième trimestre de 2017 comparativement au troisième trimestre de 2016, et ce, en raison principalement des résultats supérieurs du secteur Oléoducs. Plus précisément, les apports du réseau principal au Canada se sont accrus du fait de l'augmentation, en avril 2017 et en juillet 2017, des droits repères résiduels aux termes du tarif international conjoint (« TIC ») sur le réseau principal au Canada. En outre, le débit sur le réseau principal au Canada a été supérieur au troisième trimestre de 2017 en raison des mesures d'optimisation de la capacité adoptées plus tôt cette année, dont il est question aux rubriques *Mesures non conformes aux PCGR – Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP – BAII ajusté d'EIPLP*.

Pour les neuf premiers mois de 2017, le bénéfice avant intérêts et impôts (« BAII ») d'EIPLP a été supérieur à celui de la période correspondante de 2016, en raison principalement des résultats supérieurs du secteur Oléoducs aux deuxième et troisième trimestres de 2017 comparativement à la période correspondante de 2016. Après le premier trimestre de 2017, les produits d'exploitation du réseau principal au Canada se sont accrus en raison de l'augmentation des droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada et de la hausse du taux de couverture de change utilisé pour comptabiliser les produits libellés en dollars américains, comparativement aux deuxième et troisième trimestres de 2016, respectivement. Le réseau principal au Canada a également tiré profit de l'augmentation du débit depuis le début de 2017 comparativement à la même période en 2016, ainsi qu'il en est question à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP – BAII ajusté d'EIPLP*.

## **FLUX DE TRÉSORERIE**

Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du fonds proviennent essentiellement des distributions qu'il reçoit d'ECT, lesquelles reposent sur les distributions que lui verse EIPLP et rendent compte des éléments ayant influé sur le bénéfice dont il est question ci-dessus. Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont accrues au cours du troisième trimestre de 2017 et des neuf premiers mois de 2017, car les distributions qu'ECT a versées au fonds ont été supérieures à celles de la période correspondante de 2016.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se rapportent principalement aux investissements supplémentaires dans des parts ordinaires d'ECT, ainsi qu'à l'émission de titres de créance et aux remboursements de prêts à des sociétés affiliées, tandis que les rentrées de trésorerie liées aux activités de financement incluent les émissions de titres de créance et les remboursements de la dette auprès de tiers et les prêts de sociétés affiliées ainsi que le paiement des distributions sur les parts du fonds. La diminution des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement d'un trimestre à l'autre s'explique par l'absence de prêts consentis à des sociétés affiliées au cours du troisième trimestre de 2017, comparativement au troisième trimestre de 2016, qui comprenait l'émission de billets à vue à recevoir d'ECT. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont accrues du fait de l'augmentation des remboursements sur les facilités de crédit comparativement au troisième trimestre de 2016.

Depuis le début de l'exercice, comparativement à 2016, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement et les rentrées de trésorerie liées aux activités de financement rendent compte de l'émission par le fonds de parts de fiducie ordinaires (« parts du fonds ») en faveur d'Enbridge Income Fund Holdings Inc. (« ENF ») en avril 2016 pour un produit brut de 718 M\$, que le fonds a investi dans des parts ordinaires d'ECT pour un produit brut de 718 M\$. Par conséquent, les distributions sur les parts du fonds ont été supérieures au cours des neuf premiers mois de 2017 en raison du nombre accru de parts du fonds en circulation. De plus, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, les prélèvements sur les facilités de crédit du fonds ont diminué comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Le fonds a également remboursé un billet à moyen terme échu en juin 2017.

## **DISTRIBUIONS**

Le fonds verse des distributions mensuelles à ses porteurs de parts. Pour les neuf premiers mois de 2017, le taux trimestriel global des distributions mensuelles déclarées s'établissait à 0,5376 \$ par part, soit des distributions totalisant 353 M\$. Pour les neuf premiers mois de 2016, le taux trimestriel global des distributions mensuelles déclarées s'établissait à 0,5376 \$ par part, soit des distributions totalisant 337 M\$. La hausse des distributions de la période de neuf mois close le 30 septembre 2017 comparativement à la période correspondante de 2016 est attribuable au plus grand nombre de parts du fonds en circulation à la suite de l'émission en avril 2016 dont il est question plus haut.

## **INFORMATION PROSPECTIVE**

*Le présent rapport de gestion renferme des informations prospectives, ou énoncés prospectifs, qui visent à fournir des renseignements sur le groupe du fonds, notamment dans le cadre de l'analyse par la direction des projets et activités à venir du groupe du fonds. Ces renseignements pourraient ne pas être pertinents à d'autres fins. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de verbes comme « entrevoir », « s'attendre à », « projeter », « estimer », « prévoir », « planifier », « viser », « cibler », « croire » et autres termes du genre qui laissent entendre la possibilité de résultats futurs ou certaines perspectives. Le présent document et ceux qui y sont intégrés par renvoi contiennent de l'information ou des déclarations prospectives ayant trait notamment à ce qui suit : le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e), le BAII ou le BAII ajusté; les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation (« FTDLE »); les flux de trésorerie; les distributions futures versées au fonds par ECT; l'emploi du produit de la vente de parts du fonds; l'imposition des distributions; les distributions futures et les distributions ciblées; les dates de mise en service des projets annoncés et des projets en construction; les dépenses en immobilisations; les besoins en capitaux en 2017; les occasions de croissance organique hors du cadre des projets garantis; les coûts des projets annoncés et des projets en construction; les dates de mise en service des projets annoncés et des projets en construction; les prix des marchandises; les prévisions en matière d'offre; l'incidence du programme de couverture; et les sources de liquidités et la suffisance des ressources financières.*

*Bien que ces énoncés prospectifs soient, de l'avis du fonds, raisonnables compte tenu des renseignements disponibles à la date à laquelle ils sont présentés et des procédés utilisés pour les formuler, ils ne garantissent nullement le rendement à venir, et les lecteurs sont invités à faire preuve de prudence en ne se fiant pas outre mesure à de tels énoncés. De par leur nature, ces énoncés s'appuient sur diverses hypothèses, et ils tiennent compte de risques et d'incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels, les niveaux d'activité et les réalisations diffèrent de façon importante de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés en question. Les hypothèses importantes visent notamment : l'offre et la demande de pétrole brut, de gaz naturel, de liquides de gaz naturel (« LGN ») et d'énergie renouvelable; les prix du pétrole brut, du gaz naturel, des LGN et de l'énergie renouvelable; les taux de change; l'inflation; la capacité d'exportation des pipelines canadiens; les niveaux de concurrence; les taux d'intérêt; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; la fiabilité d'exploitation; les approbations par les clients et les organismes de réglementation; le maintien du soutien et de l'approbation des organismes de réglementation pour les projets du groupe du fonds; les dates prévues de mise en service; les conditions météorologiques; les notations de crédit du groupe du fonds; le financement de projets d'investissement; le bénéfice (la perte) ou le bénéfice (la perte) ajusté(e); le BAII ou le BAII ajusté; les flux de trésorerie et les FTDLE et les distributions. Les hypothèses relatives à l'offre et à la demande prévues de pétrole brut, de gaz naturel, de LGN et d'énergie renouvelable, et aux prix de ces marchandises, sont importantes pour tous les énoncés prospectifs dont elles constituent la base. Ces facteurs sont pertinents pour tous les énoncés prospectifs puisqu'ils peuvent avoir une incidence sur le niveau actuel et futur de la demande pour les services du groupe du fonds. Par ailleurs, les taux de change, l'inflation et les taux d'intérêt ont une incidence sur le contexte économique et le contexte des affaires dans lesquels le groupe du fonds évolue, peuvent se répercuter sur le niveau de la demande pour les services du groupe du fonds et le coût des intrants et sont par conséquent indissociables de tous les énoncés prospectifs. En raison des interdépendances et de la corrélation entre ces facteurs macroéconomiques, il est impossible de déterminer avec certitude l'incidence que*

*pourrait avoir l'une ou l'autre de ces hypothèses sur un énoncé prospectif, en particulier en ce qui concerne le bénéfice (la perte), le bénéfice (la perte) ajusté(e), le BAII, le BAII ajusté, les FTDLE, les flux de trésorerie et les distributions. Voici les hypothèses les plus pertinentes associées aux énoncés prospectifs se rapportant aux projets annoncés ou aux projets en construction, y compris les dates estimatives d'achèvement et les dépenses en immobilisations prévues estimatives : la disponibilité et le prix de la main-d'œuvre et des matériaux de construction; l'incidence de l'inflation et des taux de change sur les coûts de la main-d'œuvre et des matériaux; l'incidence des taux d'intérêt sur les coûts d'emprunt; et l'incidence des conditions météorologiques, de l'approbation par les clients, les gouvernements et les organismes de réglementation des calendriers de construction et de mise en service et les régimes de recouvrement des coûts.*

*Les énoncés prospectifs du fonds sont assujettis à des risques et incertitudes au sujet des distributions futures, du rendement de l'exploitation, des paramètres de la réglementation, de l'approbation des projets et du soutien apporté à ces derniers, du renouvellement des emprunts, des conditions météorologiques, de la conjoncture économique et de la situation de la concurrence, de l'opinion publique, des modifications apportées aux lois fiscales et au taux d'imposition, des taux de change, des taux d'intérêt, des prix des marchandises, des décisions politiques et de l'offre et la demande pour les marchandises, notamment des risques et incertitudes dont il est question dans le présent rapport de gestion et dans d'autres documents déposés par le fonds auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada. Il est impossible d'établir avec précision l'incidence de l'un ou l'autre de ces risques, incertitudes ou facteurs sur l'un quelconque des énoncés prospectifs puisqu'ils sont interdépendants et que le plan d'action futur du fonds dépend de l'évaluation, par la direction, de l'ensemble des renseignements connus à un moment ou à un autre. Sauf dans la mesure prévue par les lois applicables, le fonds n'est pas tenu d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Tout énoncé prospectif ultérieur, écrit ou verbal, attribuable au fonds ou à quiconque agissant au nom du fonds, doit être expressément considéré comme visé par la présente mise en garde.*

## **MESURES NON CONFORMES AUX PCGR**

Le présent rapport de gestion renferme des références au bénéfice ajusté du fonds, au BAII ajusté d'EIPLP et aux FTDLE d'EIPLP. Le bénéfice ajusté du fonds s'entend du bénéfice ajusté du fonds pour exclure les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation, ainsi que les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation influant sur la quote-part du bénéfice des satellites provenant de la participation indirecte du fonds dans EIPLP. Le BAII ajusté d'EIPLP correspond au BAII d'EIPLP, respectivement, ajusté pour exclure les facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation des données consolidées. Ces facteurs, assimilés à des éléments d'ajustement, sont rapprochés et décrits sous les rubriques *Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR – Bénéfice et bénéfice ajusté* et *Aperçu du rendement d'Enbridge Income Partners LP*.

Les FTDLE d'EIPLP représentent la trésorerie d'EIPLP disponible pour financer les distributions sur les parts de catégorie A d'EIPLP et sur les parts de catégorie C d'EIPLP, ainsi que les remboursements sur la dette et les réserves. Les FTDLE d'EIPLP incluent le BAII ajusté d'EIPLP, de nouveau ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie, qui représentent les flux de trésorerie tirés des entreprises sous-jacentes d'EIPLP, moins les déductions pour les investissements de maintien, la charge d'intérêts, les impôts applicables ajustés de nouveau pour tenir compte de facteurs inhabituels, non récurrents ou hors exploitation qui ne sont pas de nature à indiquer les flux de trésorerie sous-jacents ou durables de l'entreprise. Les FTDLE d'EIPLP sont une mesure importante pour les porteurs de parts puisque le groupe du fonds a pour objectif de procurer des distributions prévisibles aux porteurs de parts.

Le gérant est d'avis que la présentation d'informations sur le bénéfice ajusté du fonds, le BAII ajusté d'EIPLP et les FTDLE d'EIPLP fournit des renseignements utiles aux investisseurs et aux porteurs de parts puisqu'elles contribuent à rehausser la transparence et donnent un meilleur aperçu du rendement du groupe du fonds. Le bénéfice ajusté du fonds, le BAII ajusté d'EIPLP et les FTDLE d'EIPLP permettent au gérant d'établir des objectifs, y compris pour ce qui est du paiement de distributions, et d'évaluer la performance du groupe du fonds. Le bénéfice ajusté du fonds, le BAII ajusté d'EIPLP et les FTDLE d'EIPLP sont des mesures qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR des États-Unis et ne sont pas considérées comme des mesures conformes aux PCGR des États-Unis. Par conséquent, ces mesures ne sauraient être comparées aux mesures de même nature présentées par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un résumé du rapprochement entre les mesures conformes aux PCGR et les mesures non conformes aux PCGR.

### RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR – BÉNÉFICE ET BÉNÉFICE AJUSTÉ

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Bénéfice	132	5	311	202
Éléments d'ajustement du fonds :				
Éléments d'ajustement à EIPLP <sup>1</sup>	(110)	9	(253)	(155)
<b>Bénéfice ajusté</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>58</b>	<b>47</b>

<sup>1</sup> Représente la part d'ECT des éléments inhabituels, non récurrents ou hors exploitation influant sur le bénéfice d'EIPLP.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, le fonds a constaté un bénéfice ajusté de 22 M\$ et de 58 M\$, contre 14 M\$ et 47 M\$ respectivement pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016. Les éléments ayant influé sur le bénéfice du fonds, dont il est question à la rubrique *Aperçu du rendement d'Enbridge Income Fund – Bénéfice*, ont également influé sur le bénéfice ajusté du fonds.

### APERÇU DU RENDEMENT D'ENBRIDGE INCOME PARTNERS LP

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par part)</i>				
Bénéfice avant intérêts et impôts	811	436	2 158	1 881
Variations des (gains) pertes non réalisées liées à la juste valeur d'instruments dérivés	(346)	8	(791)	(589)
Autres	26	12	60	123
<b>BAIL ajusté d'EIPLP<sup>1</sup></b>	<b>491</b>	<b>456</b>	<b>1 427</b>	<b>1 415</b>
<b>FTDLE d'EIPLP<sup>1</sup></b>	<b>540</b>	<b>502</b>	<b>1 566</b>	<b>1 508</b>
Distributions				
Distributions sur les parts de catégorie A déclarées à ECT	220	217	660	633
Distributions sur les parts de catégorie A par part	<b>0,5760</b>	<b>0,5667</b>	<b>1,7280</b>	<b>1,6919</b>

<sup>1</sup> Le BAIL ajusté d'EIPLP et les FTDLE d'EIPLP sont des mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR des États-Unis. Pour de plus amples renseignements, voir la rubrique Mesures non conformes aux PCGR.

### BAIL ajusté d'EIPLP

Le BAIL ajusté d'EIPLP s'est apprécié au cours du troisième trimestre de 2017 comparativement à la même période en 2016. Cet accroissement d'un trimestre à l'autre est principalement attribuable aux apports plus importants du secteur Oléoducs. Les produits d'exploitation du secteur Oléoducs ont augmenté en raison de la hausse des droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada au troisième trimestre de 2017 ainsi que de l'augmentation du débit sur le réseau principal au Canada et sur le réseau régional des sables bitumineux. Au troisième trimestre de 2017, le débit des oléoducs est revenu aux niveaux atteints plus tôt cette année avant que surviennent des événements temporaires et inhabituels au deuxième trimestre, tel qu'il est commenté ci-dessous. Le débit sur le réseau principal au Canada s'est accru davantage au troisième trimestre de 2017 grâce aux mesures d'optimisation de la capacité mises en place pendant la première moitié de l'exercice.

L'augmentation du BAII ajusté depuis le début de l'exercice est principalement attribuable aux résultats supérieurs des deuxième et troisième trimestres de 2017 comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Depuis avril 2017, le secteur Oléoducs bénéficie d'une augmentation des droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada, qui sont passés de 1,47 \$ US à 1,62 \$ US, puis à 1,64 \$ US en juillet 2017. De plus, les produits d'exploitation libellés en dollars américains du réseau principal au Canada ont été comptabilisés à un taux de couverture de change plus élevé aux deuxième et troisième trimestres de 2017 comparativement aux périodes correspondantes de 2016. Les droits repères aux termes du TIC et leurs composantes sont établis en dollars américains et le risque de change d'EIPLP sur les produits d'exploitation du réseau principal au Canada est couvert en majeure partie. Le taux de couverture effectif employé pour la conversion des produits tirés des opérations en dollars américains du réseau principal au Canada pour les deuxième et troisième trimestres de 2017 était respectivement de 1,04 \$ et 1,07 \$ contre 1,03 \$ et 1,05 \$ pour les périodes correspondantes de 2016.

Le débit du réseau principal au Canada s'est accru depuis le début de l'exercice 2017 comparativement à 2016, en raison de la forte production issue des sables bitumineux dans l'Ouest canadien et de l'augmentation de la capacité pipelinière au troisième trimestre de 2017, ainsi qu'il est commenté ci-dessus. Sur une base cumulative, le bénéfice a également subi l'incidence d'événements temporaires et inhabituels survenus au deuxième trimestre de chaque exercice. Au deuxième trimestre de 2017, une interruption imprévue et l'accélération des travaux d'entretien à une installation en amont d'un client ont donné lieu à une baisse des volumes, tandis qu'au deuxième trimestre de 2016, le débit avait été inférieur en raison des incendies de forêt dévastateurs survenus dans le nord-est de l'Alberta. Compte tenu des effets positifs des mesures d'optimisation de la capacité mises en place sur le réseau principal au Canada durant la première moitié de l'exercice et des nouveaux projets qui seront mis en service d'ici la fin de l'exercice, le débit des oléoducs devrait rester vigoureux tout au long du quatrième trimestre de 2017.

#### **FTDLE d'EIPLP**

Les FTDLE d'EIPLP ont augmenté respectivement de 38 M\$ et 58 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 comparativement aux périodes correspondantes de 2016.

L'augmentation des FTDLE au troisième trimestre de 2017 est imputable, d'une part, aux apports plus importants du secteur Oléoducs d'EIPLP en raison des hausses des droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada en avril 2017 et en juillet 2017 et, d'autre part, à l'augmentation du débit sur le réseau principal au Canada à la suite de l'optimisation de la capacité au cours du premier semestre de 2017.

Pour les neuf premiers mois de 2017, les FTDLE ont augmenté comparativement à la même période en 2016. Cette augmentation s'explique par les solides résultats des deuxième et troisième trimestres de 2017 dont il est question à la rubrique *Mesures non conformes aux PCGR – Bénéfice ajusté d'EIPLP*, notamment l'augmentation des droits repères résiduels aux termes du TIC sur le réseau principal au Canada et le débit supérieur des oléoducs, annulés en partie par des événements temporaires et inhabituels survenus au deuxième trimestre de 2017. De plus, pour les deux périodes de 2017, les FTDLE se sont accrus en raison des distributions supérieures du pipeline Alliance et de la diminution des investissements de maintien.

#### **Distributions d'EIPLP**

Chaque mois, EIPLP déclare des distributions en faveur de ses associés. La majoration des distributions déclarées en faveur d'ECT résulte de la hausse du taux de distribution sur les parts de catégorie A au cours des neuf premiers mois de 2017 comparativement aux neuf premiers mois de 2016 ainsi qu'au plus grand nombre de parts de catégorie A en circulation à la suite de l'émission en faveur d'ECT en avril 2016. Les distributions que reçoit ECT servent à financer les primes versées à Enbridge et les distributions payables à ses porteurs de parts, soit Enbridge et le fonds.



## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

En gardant à l'esprit sa stratégie pour une entreprise à faible risque, le fonds surveille activement les risques financiers et gère son exposition à de tels risques. La stratégie de financement du fonds consiste à conserver des notations de crédit de première qualité et un accès ininterrompu aux marchés des capitaux. Pour se prémunir contre des perturbations plus marquées sur les marchés, le gérant cherche à conserver suffisamment de liquidités, sous forme de facilités de crédit engagées, afin de financer les besoins en capitaux et d'exploitation prévus pendant au moins un exercice sans devoir recourir aux marchés du financement à long terme.

Les notations de crédit du fonds ont été confirmées ou modifiées comme suit :

- Le 28 septembre 2017, DBRS Limited a confirmé la notation de la dette à long terme non garantie de premier rang du fonds à BBB (élevée) avec perspectives stables.
- Le 19 octobre 2017, Moody's Investor Services a fait passer la notation de crédit liée à la dette non garantie de premier rang du fonds de Baa2 à Baa3, et a maintenu les perspectives négatives.

### CRÉDIT BANCAIRE ET LIQUIDITÉS

La dette à long terme est composée de billets à moyen terme et d'une facilité de crédit engagée. Au 30 septembre 2017, le fonds détenait une facilité de crédit engagée d'un montant de 1 500 M\$, sur laquelle un montant de 600 M\$ (225 M\$ au 31 décembre 2016) avait été prélevé. Les lettres de crédit totalisaient 11 M\$ (11 M\$ au 31 décembre 2016) et un montant de 889 M\$ (1 264 M\$ au 31 décembre 2016) demeurait disponible. Le fonds doit respecter les clauses restrictives de sa convention de crédit, dont certaines limitent l'encours de la dette à un pourcentage de la structure du capital du fonds et d'EIPLP. Au 30 septembre 2017, le fonds respectait toutes ces clauses.

### SOURCES ET EMPLOIS DE LA TRÉSORERIE

Le fonds utilise principalement sa trésorerie pour les distributions aux porteurs de parts, les placements, les frais d'administration, ainsi que les remboursements du capital et des intérêts sur sa dette à long terme. Les sources de liquidités sont variées, dont les distributions reçues d'ECT, les nouvelles émissions de titres de créance et de titres de participation, les prélèvements sur les facilités de crédit engagées du fonds et les prêts de sociétés affiliées. Le fonds maintient un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada qui lui permet d'accéder rapidement aux marchés financiers publics canadiens, sous réserve des conditions qui prévalent sur ces marchés.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Activités d'exploitation	137	108	378	363
Activités d'investissement	—	(286)	(481)	(1 443)
Activités de financement	(137)	178	97	1 080
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	(6)	—

#### Activités d'exploitation

- Les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation reflètent principalement les distributions reçues de la participation du fonds dans ECT. Les distributions versées au fonds par ECT se sont accrues au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2017 comparativement aux périodes correspondantes de 2016 et ont contribué aux rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation. La hausse des distributions reçues au cours des neuf premiers mois de 2017 est attribuable au taux de distribution supérieur sur les parts ordinaires d'ECT ainsi qu'à l'achat par le fonds de parts ordinaires d'ECT en avril 2016 ainsi qu'il est commenté ci-dessous.

- La hausse des rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation comparativement à l'exercice précédent rend compte également de l'augmentation des produits d'intérêts reçus d'ECT au titre de prêts consentis à des sociétés affiliées en 2017.

#### **Activités d'investissement**

- Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement rendent compte principalement des investissements supplémentaires dans des parts ordinaires d'ECT, ainsi que des émissions de titres de créance et des remboursements de prêts à des sociétés affiliées.
- Pour le troisième trimestre de 2017, la diminution des sorties de trésorerie liées aux activités de financement s'explique par l'absence de prêts consentis à des sociétés affiliées au troisième trimestre de 2017, alors que des billets à vue à recevoir d'ECT avaient été émis au troisième trimestre de 2016.
- Le recul des sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement au cours des neuf premiers mois de 2017 rend compte de l'achat par le fonds des parts ordinaires d'ECT pour un produit brut de 718 M\$ en avril 2016.

#### **Activités de financement**

- Les rentrées de trésorerie liées aux activités de financement visent principalement l'émission de titres de créance et les remboursements de la dette auprès de tiers et les prêts de sociétés affiliées ainsi que le paiement des distributions sur les parts du fonds.
- Pour le troisième trimestre de 2017, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement se sont accrues comparativement au troisième trimestre de 2016 en raison principalement de l'augmentation des remboursements sur les facilités de crédit.
- Pour les neuf premiers mois de 2017, le recul des rentrées de trésorerie liées aux activités de financement comparativement à l'exercice précédent résulte principalement de l'émission de parts du fonds en faveur d'ENF en avril 2016 pour un produit brut de 718 M\$. Bien qu'ENF ait augmenté sa participation dans les parts du fonds au deuxième trimestre de chaque exercice, l'acquisition de parts du fonds en avril 2017 a eu lieu sous forme d'opération sans contrepartie de trésorerie qui a donné lieu à l'échange, par Enbridge, de parts du fonds contre des actions ordinaires d'ENF.
- Pour les neuf premiers mois de 2017, ont aussi contribué au recul des rentrées de trésorerie liées aux activités de financement comparativement aux neuf premiers mois de 2016, le remboursement d'un montant de 100 M\$ sur les billets à moyen terme en juin 2017, ainsi qu'une diminution des prélèvements sur les facilités de crédit.
- De plus, chaque mois, ENF affecte le produit des émissions de ses actions ordinaires dans le cadre de son régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à la souscription de parts supplémentaires du fonds. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017, les dividendes réinvestis ont généré des liquidités respectives d'environ 17 M\$ et 48 M\$ (16 M\$ et 35 M\$ en 2016). Ces liquidités ont permis à ENF d'acheter respectivement 0,6 million et 1,5 million de parts du fonds (0,5 million et 1,2 million en 2016). Selon toute attente, le produit des émissions de parts du fonds servira à financer les projets d'investissement de croissance garantis associés aux pipelines canadiens d'hydrocarbures liquides que détient EIPLP.

## ANALYSE DES DISTRIBUTIONS EN TRÉSORERIE DÉCLARÉES

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	137	108	378	363
Bénéfice	132	5	311	202
Distributions en trésorerie déclarées	118	117	353	337
Excédent (insuffisance) des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur les distributions en trésorerie déclarées	19	(9)	25	26
Excédent (insuffisance) du bénéfice sur les distributions en trésorerie déclarées	14	(112)	(42)	(135)

Les flux de trésorerie utilisés par le fonds pour verser des distributions aux porteurs de parts et rembourser sa dette à long terme proviennent principalement des distributions en trésorerie qu'il reçoit de son placement dans ECT. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2017, les rentrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont été supérieures aux distributions en trésorerie comparativement aux périodes correspondantes de 2016, principalement en raison de la hausse des distributions en trésorerie reçues de la participation du fonds dans ECT, dont il est question plus haut à la rubrique *Situation de trésorerie et sources de financement*.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2017, le bénéfice a été supérieur de 14 M\$ aux distributions en trésorerie déclarées, alors qu'il était inférieur de 112 M\$ lors de la période correspondante de 2016. Sur une base cumulative, le bénéfice a été inférieur de respectivement 42 M\$ et 135 M\$ aux distributions en trésorerie déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2017 et 2016. Le bénéfice rend compte d'éléments hors trésorerie tels que la quote-part du bénéfice des satellites.

## DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

	2017			2016			2015	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>								
Quote-part du bénéfice des satellites	148	123	92	477	27	5	238	28
Bénéfice (perte)	132	105	74	446	5	(19)	216	2
Distributions en trésorerie reçues supérieures (inférieures) à la quote-part du bénéfice des satellites	(9)	17	49	(85)	102	123	(98)	100
Distributions en trésorerie déclarées	118	117	118	117	117	117	103	86
Distributions en trésorerie déclarées par part	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,5376	0,4723

Plusieurs facteurs influent sur la comparabilité des résultats trimestriels du fonds du fait de son placement indirect dans EIPLP. Ces facteurs comprennent, notamment, les fluctuations des prix du marché, comme les taux de change et les prix des marchandises, la cession de placements ou d'actifs et le calendrier de la mise en service de nouveaux projets.

EIPLP gère activement son exposition aux risques de marché, notamment les taux d'intérêt, les prix des marchandises et les taux de change. Dans la mesure où les instruments dérivés utilisés pour gérer ces

risques ne sont pas admissibles aux fins de l'utilisation de la comptabilité de couverture, les variations des gains et des pertes non réalisés liés à la juste valeur de ces instruments auront une incidence sur le bénéfice.

Outre les variations des gains et des pertes non réalisés dont il est question plus haut, les principaux éléments ayant influé sur les données financières trimestrielles s'établissent comme suit :

- En avril 2017, Enbridge a échangé 21,7 millions de parts du fonds contre un montant équivalent de parts ordinaires d'ENF. Afin de maintenir sa participation de 19,9 % dans ENF, Enbridge a conservé 4,3 millions des actions émises lors de l'échange et a vendu le reste auprès du public. À la clôture de l'opération, la participation économique d'Enbridge dans le groupe du fonds et ENF a été ramenée de 86,9 % à 84,6 %, tandis que la participation économique d'ENF dans le groupe du fonds est passée de 16,4 % à 19,2 %.
- Les données financières du quatrième trimestre de 2016 rendent compte de la vente des actifs de la région du sud des Prairies conclue le 1<sup>er</sup> décembre 2016, vente qui a donné lieu à un gain avant impôts de 850 M\$ pour EIPLP. Par suite de cette opération, le fonds a reçu d'ECT une distribution en trésorerie unique d'un montant de 264 M\$.
- Au deuxième trimestre de 2016, la quote-part du fonds du bénéfice des satellites d'EIPLP a fléchi en raison des incendies de forêt dans le nord-est de l'Alberta. Également au deuxième trimestre de 2016, le fonds a émis 25,4 millions de parts du fonds, ce qui a fait augmenter le montant total des distributions en trésorerie déclarées.
- Au premier trimestre de 2016, le taux des distributions mensuelles par part du fonds est passé à 0,1792 \$ à compter de la distribution de janvier 2016.

## **GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'objectif du groupe du fonds d'assurer des distributions prévisibles des flux de trésorerie aux porteurs de parts repose sur le maintien d'un modèle d'entreprise fiable et à faible risque. Le groupe du fonds gère activement les risques financiers et non financiers. Le groupe du fonds effectue une évaluation annuelle du risque d'entreprise afin de cerner tous les risques potentiels. Les risques sont classés en fonction de leur gravité et de leur probabilité, tant avant qu'après la prise de mesures d'atténuation. De plus, le groupe du fonds a adopté une politique sur les flux de trésorerie à risque (« FTAR ») pour gérer l'exposition aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et du prix des marchandises. Les FTAR sont une mesure statistiquement calculée qui quantifie l'incidence négative maximale sur les flux de trésorerie sur une période donnée en fonction d'un niveau de confiance statistique prédéfini. La limite des FTAR du groupe du fonds a été fixée à 2,5 % des flux de trésorerie annuels disponibles prévisionnels liés à l'exploitation du groupe du fonds.

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt. Le fonds a recours à une combinaison d'instruments dérivés admissibles et non admissibles pour gérer ces risques. Voir le rapport de gestion annuel de 2016 du fonds pour de plus amples renseignements sur la gestion des risques liés aux instruments financiers.

## INCIDENCE DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS SUR LES ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau qui suit présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur le résultat net et le résultat global du fonds.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Montant des pertes non réalisées constatées dans les autres éléments du résultat global				
Contrats de taux d'intérêt	31	(19)	34	(130)
Montant des pertes reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie efficace)</i>				
Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>	1	1	4	4
Montant (du gain) de la perte reclassée du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)</i>				
Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>	(2)	1	(3)	3

<sup>1</sup> Montant comptabilisé au poste « Charge d'intérêts » aux états des résultats.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le fonds ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières, notamment au titre d'engagements, à leur échéance. Pour gérer ce risque, le fonds prévoit ses besoins en liquidités à long terme et à court terme afin de déterminer s'il disposera des fonds suffisants lorsque requis. Les liquidités et les capitaux du fonds proviennent principalement de son placement indirect dans EIPLP, de prélèvements sur les facilités de crédit engagées, de l'émission de billets à moyen terme et de l'émission de parts du fonds. Le fonds maintient un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada qui lui permet d'accéder rapidement aux marchés financiers publics canadiens, sous réserve des conditions qui prévalent sur ces marchés. Au besoin, des opérations entre apparentés avec Enbridge ou d'autres entités connexes pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

### RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments financiers dérivés peut entraîner une exposition à des risques sur le plan du crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le fonds ne conclut des opérations de gestion des risques qu'avec des institutions solvables affichant une bonne cote de crédit. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est géré au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques. Pour de plus amples renseignements sur la gestion du risque de crédit, voir le rapport de gestion annuel de 2016 du fonds.

## MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

#### Clarification de la définition d'une entreprise dans le cadre d'une acquisition

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le fonds a adopté par anticipation l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-01 selon une méthode prospective. Cette nouvelle norme a pour objet de fournir des directives supplémentaires pour aider les entités à évaluer si les opérations doivent être comptabilisées comme des acquisitions (ou des sorties) d'actifs et d'entreprises. L'adoption de cette prise de position n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du fonds.

### **Comptabilisation des transferts d'actifs intraentités**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le fonds a adopté par anticipation l'ASU 2016-16 selon une méthode rétrospective modifiée. La nouvelle norme a été publiée en vue d'améliorer la comptabilisation des conséquences fiscales des transferts entre entités d'actifs autres que des stocks. Selon les nouvelles indications, une entité devrait constater les conséquences fiscales d'un transfert entre entités d'un actif autre que des stocks lorsque le transfert a lieu. L'adoption de cette prise de position n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du fonds.

### **FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES**

#### **Améliorations à la comptabilité de couverture**

L'ASU 2017-12 a été publiée en août 2017 avec le principal objectif de mieux aligner les activités de gestion des risques des entités et la comptabilité de couverture en résultant présentée dans les états financiers. Les modifications permettent la couverture de flux de trésorerie pour les éléments contractuellement spécifiés dans les postes financiers et non financiers et rehaussent l'efficacité des couvertures de juste valeur visant le risque de taux d'intérêt dans certaines circonstances. Conformément à cette nouvelle directive, il n'est plus nécessaire d'évaluer l'inefficacité des couvertures et les variations de la juste valeur des instruments de couverture seront comptabilisées dans le même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. La norme ASU permet de plus d'effectuer l'évaluation initiale de l'efficacité quantitative d'une couverture à n'importe quel moment au cours du trimestre pendant lequel la couverture a été désignée. Une fois l'évaluation quantitative initiale réalisée, l'évaluation continue de l'efficacité quantitative est permise. Le fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers. Cette mise à jour, qui doit être mise en application selon une méthode rétrospective modifiée, s'applique aux exercices et aux périodes intermédiaires ouverts après le 15 décembre 2018 et l'adoption anticipée est autorisée.

#### **Comptabilisation des pertes de crédit**

L'ASU 2016-13, publiée en juin 2016, vise à fournir aux utilisateurs d'états financiers plus d'information utile quant aux pertes de crédit attendues sur les instruments financiers et autres engagements de crédit détenus par une entité comptable à la date de chaque bilan. Le traitement comptable actuel fait appel à la méthode de comptabilisation des pertes subies qui reporte leur constatation jusqu'à ce qu'il soit probable qu'une perte survienne. La modification prévoit l'adoption d'un nouveau modèle de perte de valeur, soit celui des pertes de crédit attendues, qui se fonde sur les pertes attendues et non sur les pertes subies. Conformément à cette nouvelle directive, une entité comptabilise une provision correspondant à son estimation des pertes de crédit attendues, qui, selon le Financial Accounting Standards Board, se traduira par la comptabilisation en temps opportun de ces pertes. Le fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers. Cette mise à jour est en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 15 décembre 2019.

### **PARTICIPATIONS DANS LE FONDS**

Le tableau qui suit présente les participations dans le fonds.

	Au 20 octobre 2017
<i>(nombre de parts du fonds en circulation)</i>	
Détenues par Enbridge	72 492 383
Détenues par ENF	147 499 414
	<u>219 991 797</u>



**ENBRIDGE INCOME FUND**

**ÉTATS FINANCIERS**  
*(non audités)*

**30 septembre 2017**

## ÉTATS DES RÉSULTATS

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>				
Quote-part du bénéfice des satellites dans Enbridge Commercial Trust <i>(note 4)</i>	148	27	363	270
Exploitation et administration	(1)	—	(1)	(1)
Autres produits	—	—	—	1
Autres produits - sociétés affiliées	10	6	23	14
Charge d'intérêts	(25)	(28)	(74)	(82)
<b>Bénéfice attribuable aux porteurs de parts</b>	<b>132</b>	<b>5</b>	<b>311</b>	<b>202</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.*



## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>				
Bénéfice	132	5	311	202
Autres éléments du résultat global				
Gain (perte) non réalisé sur les couvertures de flux de trésorerie	28	(18)	33	(128)
Autres éléments du résultat global d'un satellite	3	(7)	2	(104)
Reclassement dans le résultat du gain sur les couvertures de flux de trésorerie	—	2	2	7
Autres éléments du résultat global	31	(23)	37	(225)
Résultat global attribuable aux porteurs de parts	163	(18)	348	(23)

*Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.*

## ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	2017	2016
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
Déficit		
Solde au début de la période	(6 575)	(5 171)
Bénéfice attribuable aux porteurs de parts	311	202
Distributions aux porteurs de parts de fiducie	(353)	(337)
Ajustement de la valeur de rachat attribuable aux parts de fiducie <i>(note 7)</i>	569	(1 283)
Gain (perte) de dilution sur la participation dans des satellites, montant net <i>(note 4)</i>	65	(177)
Ajustement de l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable historique des participations acquises d'Enbridge Income Partners LP <i>(note 4)</i>	—	(6)
Solde à la fin de la période	(5 983)	(6 772)
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde au début de la période	(182)	(108)
Autres éléments du résultat global	37	(225)
Solde à la fin de la période	(145)	(333)
Total du déficit des porteurs de parts	(6 128)	(7 105)

*Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.*

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>				
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice	132	5	311	202
Ajustements pour rapprocher les bénéfices aux rentrées nettes liées aux activités d'exploitation :				
Quote-part du bénéfice des satellites	(148)	(27)	(363)	(270)
Distributions sur les participations dans des satellites	139	129	420	397
Autres	1	3	2	7
Variations de l'actif et du passif d'exploitation	13	(2)	8	27
Rentrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	137	108	378	363
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisition de placements à long terme	—	—	—	(718)
Prêts à des sociétés affiliées, montant net	—	(286)	(481)	(725)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	—	(286)	(481)	(1 443)
<b>Activités de financement</b>				
Variation nette de la dette bancaire	125	—	128	—
Variation nette des prélèvements sur les facilités de crédit	(161)	279	374	679
Remboursements sur les débetures et les billets à terme	—	—	(100)	—
Émission de parts de fiducie (note 7)	17	16	48	729
Distributions déclarées sur les parts de fiducie	(118)	(117)	(353)	(337)
Variation des distributions à payer	—	—	—	9
Rentrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(137)	178	97	1 080
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	(6)	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	—	—	6	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	—	—	—	—

*Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.*

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(non audités; en millions de dollars canadiens)</i>		
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	6
Billets à vue à recevoir d'Enbridge Commercial Trust <i>(note 3)</i>	1 231	654
Montants à recevoir de sociétés affiliées	52	45
Comptes débiteurs et autres créances	1	1
Tranche à court terme des actifs dérivés <i>(note 5)</i>	1	1
Tranche à court terme des actifs dérivés des sociétés affiliées <i>(note 5)</i>	11	18
	<b>1 296</b>	<b>725</b>
Billets à long terme à recevoir d'Enbridge Commercial Trust <i>(note 3)</i>	100	196
Placement à long terme <i>(note 4)</i>	2 254	2 244
Tranche à long terme des actifs dérivés des sociétés affiliées <i>(note 5)</i>	48	80
Montants reportés et autres actifs	1	1
<b>Total des actifs</b>	<b>3 699</b>	<b>3 246</b>
<b>Passif et capitaux propres des porteurs de parts</b>		
Passif à court terme		
Dette bancaire	129	1
Intérêts à payer	24	20
Tranche à court terme des passifs dérivés <i>(note 5)</i>	13	23
Tranche à court terme des passifs dérivés aux sociétés affiliées <i>(note 5)</i>	25	49
Comptes créditeurs et autres dettes	2	1
Comptes créditeurs et autres dettes à payer aux sociétés affiliées	12	—
Distributions à payer aux sociétés affiliées	39	39
Partie à court terme de la dette à long terme	223	325
	<b>467</b>	<b>458</b>
Dette à long terme	2 347	1 969
Tranche à long terme des passifs dérivés <i>(note 5)</i>	87	127
Tranche à long terme des passifs dérivés aux sociétés affiliées <i>(note 5)</i>	2	4
	<b>2 903</b>	<b>2 558</b>
Parts de fiducie <i>(note 7)</i>	6 924	7 445
	<b>6 924</b>	<b>7 445</b>
<b>Déficit des porteurs de parts</b>		
Déficit	(5 983)	(6 575)
Cumul des autres éléments du résultat global	(145)	(182)
	<b>(6 128)</b>	<b>(6 757)</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres des porteurs de parts</b>	<b>3 699</b>	<b>3 246</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires.*

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

(non audités)

## 1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints d'Enbridge Income Fund (le « fonds ») ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique (« PCGR des États-Unis ») pour l'information financière intermédiaire. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes de bas de page exigées conformément aux PCGR des États-Unis à l'égard d'états financiers annuels et il faut donc les lire en parallèle avec les états financiers annuels audités du fonds et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. De l'avis de la direction, les états financiers intermédiaires renferment tous les ajustements, c'est-à-dire simplement les ajustements récurrents habituels nécessaires en vue de la présentation équitable de la situation financière du fonds ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les périodes intermédiaires visées. Les présents états financiers intermédiaires respectent les mêmes grandes conventions comptables que celles incluses dans les états financiers audités annuels du fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, exception faite de l'adoption de nouvelles normes (note 2). Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en dollars canadiens.

## 2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### ADOPTION DE NOUVELLES NORMES

#### Clarification de la définition d'une entreprise dans le cadre d'une acquisition

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le fonds a adopté par anticipation l'Accounting Standards Update (« ASU ») 2017-01 selon une méthode prospective. Cette nouvelle norme a pour objet de fournir des directives pour aider les entités à évaluer si les opérations doivent être comptabilisées comme des acquisitions (ou des cessions) d'actifs ou d'entreprises. L'adoption de cette prise de position n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du fonds.

#### Comptabilisation des transferts d'actifs intraentités

Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le fonds a adopté par anticipation l'ASU 2016-16 selon une méthode rétrospective modifiée. La nouvelle norme a été publiée en vue d'améliorer la comptabilisation des conséquences fiscales des transferts entre entités d'actifs autres que des stocks. Selon la nouvelle ligne directrice, une entité devrait constater les conséquences fiscales d'un transfert entre entités d'un actif autre que des stocks lorsque le transfert a lieu. L'adoption de cette prise de position n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du fonds.

### FUTURES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS COMPTABLES

#### Améliorations à la comptabilité de couverture

L'ASU 2017-12 a été publiée en août 2017 avec le principal objectif de mieux aligner les activités de gestion des risques des entités et la comptabilité de couverture en résultant présentée dans les états financiers. Les modifications permettent la couverture de flux de trésorerie pour les éléments contractuellement spécifiés dans les postes financiers et non financiers et rehaussent l'efficacité des couvertures de juste valeur visant le risque de taux d'intérêt dans certaines circonstances. Conformément à cette nouvelle directive, il n'est plus nécessaire d'évaluer l'inefficacité des couvertures et les variations de la juste valeur des instruments de couverture seront comptabilisées dans le même poste de l'état des résultats que l'élément couvert. La norme ASU permet de plus d'effectuer l'évaluation initiale de l'efficacité quantitative d'une couverture à n'importe quel moment au cours du trimestre pendant lequel la couverture a été désignée. Une fois l'évaluation quantitative initiale réalisée, l'évaluation continue de l'efficacité qualitative est permise. Le fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers. Cette mise à jour, qui doit être mise en application selon une méthode rétrospective modifiée, s'applique aux exercices et aux périodes intermédiaires ouverts après le 15 décembre 2018 et l'adoption anticipée est autorisée.

### Comptabilisation des pertes de crédit

L'ASU 2016-13, publiée en juin 2016, vise à fournir aux utilisateurs d'états financiers plus d'information utile quant aux pertes de crédit attendues sur les instruments financiers et autres engagements de crédit détenus par une entité comptable à la date de chaque bilan. Le traitement comptable actuel fait appel à la méthode de comptabilisation des pertes subies qui reporte leur constatation jusqu'à ce qu'il soit probable qu'une perte survienne. La modification prévoit l'adoption d'un nouveau modèle de perte de valeur, soit celui des pertes de crédit attendues, qui se fonde sur les pertes attendues et non sur les pertes subies. Conformément à cette nouvelle directive, une entité comptabilise une provision correspondant à son estimation des pertes de crédit attendues, qui, selon le Financial Accounting Standards Board, se traduira par la comptabilisation en temps opportun de ces pertes. Le fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers. Cette mise à jour est en vigueur pour les exercices et les périodes intermédiaires ouverts à compter du 15 décembre 2019.

## 3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉES

### BILLETS À VUE À RECEVOIR D'ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à taux d'intérêt variable remboursable sur demande par ECT	1 231	654

### BILLETS À LONG TERME À RECEVOIR D'ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à 5,69 % à recevoir d'ECT échéant le 22 juin 2017	—	96
Billet à 7,00 % à recevoir d'ECT échéant le 12 novembre 2020	100	100
	100	196

## 4. PLACEMENT À LONG TERME

### PLACEMENT DANS ENBRIDGE COMMERCIAL TRUST

Au 30 septembre 2017, les actifs d'Enbridge Commercial Trust (« ECT ») comprennent essentiellement sa participation dans Enbridge Income Partners LP (« EIPLP ») et les comptes débiteurs des sociétés affiliées. Les passifs d'ECT comprennent principalement les parts privilégiées d'ECT (« parts privilégiées d'ECT »), détenues par Enbridge Inc. (« Enbridge »), et les prêts consentis aux sociétés affiliées. Au 30 septembre 2017, la valeur comptable des actifs d'ECT s'établissait à 5 262 M\$ et la valeur comptable de ses passifs était de 3 008 M\$.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Solde du placement au début de la période	2 244	1 781
Placement acquis	—	718
Excédent du prix d'achat sur la valeur comptable historique acquise d'EIPLP	—	(6)
Quote-part du bénéfice des satellites	363	747
Autres éléments du résultat global des satellites	2	(51)
Gain (perte) de dilution sur la participation dans des satellites, montant net	65	(156)
Distributions	(420)	(789)
Solde du placement à la fin de la période	2 254	2 244

Au 30 septembre 2017, le fonds détenait 306 millions de parts ordinaires d'ECT (306 millions au 31 décembre 2016), soit toutes les parts ordinaires émises et en circulation d'ECT.

Les renseignements financiers sommaires d'ECT comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation s'établissent comme suit.

	Trimestres clos les 30 septembre		Période de neuf mois close les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Quote-part du bénéfice des satellites dans EIPLP	229	108	607	510
Prime - société affiliée	(31)	(31)	(92)	(91)
Charges d'exploitation et d'administration	(1)	(1)	(2)	(2)
Autres produits - société affiliée	6	4	13	8
Charge d'intérêts - société affiliée <sup>1</sup>	(55)	(53)	(163)	(155)
<b>Bénéfice attribuable au porteur de parts</b>	<b>148</b>	<b>27</b>	<b>363</b>	<b>270</b>

<sup>1</sup> La charge d'intérêts comprend respectivement 47 M\$ et 141 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 (47 M\$ et 141 M\$ en 2016) au titre des distributions sur les parts privilégiées d'ECT versées à Enbridge et respectivement 8 M\$ et 22 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2017 (6 M\$ et 14 M\$ en 2016) au titre de la charge d'intérêts sur les billets à payer au fonds.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Billet à vue à recevoir d'EIPLP	707	229
Autres actifs à court terme	80	75
Billet à long terme à recevoir d'EIPLP	100	100
Placement à long terme	4 375	4 360
Montants à payer aux sociétés affiliées	36	33
Billets à vue à payer au fonds	1 231	654
Distributions à payer aux sociétés affiliées	63	59
Billets à long terme à payer au fonds	100	196
Parts privilégiées	1 578	1 578
Parts de fiducie	9 903	9 905
<b>Déficit du porteur de parts</b>	<b>(7 649)</b>	<b>(7 661)</b>

## PLACEMENT INDIRECT DANS EIPLP

Au 30 septembre 2017, le fonds, du fait de sa détention de 100 % des parts ordinaires d'ECT, détenait 382 millions (382 millions au 31 décembre 2016) des parts de catégorie A émises et en circulation d'EIPLP, ce qui représente une participation indirecte de 45,4 % (45,8 % en 2016) dans toutes les parts ordinaires émises et en circulation d'EIPLP.

	30 septembre 2017	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Solde du placement au début de la période	4 360	3 902
Placement acquis	—	718
Excédent du prix d'achat sur la valeur comptable historique acquise d'EIPLP	—	(6)
Quote-part du bénéfice des satellites	608	1 068
Autres éléments du résultat global des satellites	2	(51)
Gain (perte) de dilution sur la participation dans des satellites, montant net	65	(156)
Distributions	(660)	(1 115)
Solde du placement à la fin de la période	4 375	4 360

Les renseignements financiers sommaires d'EIPLP comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Produits	1 223	853	3 348	3 135
Bénéfice	565	299	1 515	1 329

## 5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

### RISQUE DE MARCHÉ

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont assujettis aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change. Le fonds sert d'intermédiaire pour transférer les risques de change à EIPLP. Des politiques, des processus et des systèmes officiels ont été conçus en vue d'atténuer de tels risques.

Les types de risque de marché auxquels le fonds est exposé et les instruments de gestion des risques utilisés pour les atténuer sont résumés ci-après.

#### Risque de taux d'intérêt

Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en raison de l'ajustement périodique des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable, soit essentiellement ses facilités de crédit. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, le fonds a recours à des swaps taux variable-taux fixe. Le fonds a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer la volatilité des taux d'intérêt à court terme sur sa charge d'intérêts au moyen de swaps taux variable-taux fixe au taux de swap moyen de 2,5 %.



Le bénéfice, les flux de trésorerie et les autres éléments du résultat global du fonds sont également exposés aux fluctuations des taux d'intérêt à plus long terme en raison des titres de créance à taux fixe que le fonds émettra. Pour se prémunir contre l'effet des fluctuations éventuelles des taux d'intérêt, le fonds peut avoir recours à des swaps différés de taux d'intérêt. Il a mis en place un programme qui lui permet d'atténuer son exposition à la variabilité des taux d'intérêt à long terme pour certaines émissions futures prévues de titres de créance à terme au moyen de swaps taux variable-taux fixe au taux de swap moyen de 3,1 %.

Le fonds a recours à des instruments dérivés admissibles pour gérer le risque de taux d'intérêt.

### **TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des instruments dérivés du fonds ainsi que les postes des états de la situation financière où ils sont comptabilisés. Au 30 septembre 2017 ou au 31 décembre 2016, le fonds n'avait aucune couverture de la juste valeur ni aucune couverture d'investissement net en cours.

Le fonds conclut généralement des contrats distincts de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. ou des contrats sur dérivés similaires avec certaines de ses contreparties sur dérivés. Ces contrats prévoient le règlement net d'instruments dérivés en cours avec certaines contreparties en cas de faillite ou d'autres incidents de crédit graves, et réduiraient l'exposition du fonds au risque de crédit sur des positions en cours sur des actifs dérivés avec les contreparties dans ces situations particulières. Le tableau ci-après présente également le règlement maximal qui pourrait être reçu advenant ces circonstances particulières. Tous les montants bruts sont présentés dans les états de la situation financière.

	Instruments dérivés servant de couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de compensation	Total net des instruments dérivés
<b>30 septembre 2017</b>					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Tranche à court terme des actifs dérivés					
Contrats de change	—	1	1	—	1
Tranche à court terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	11	11	(1)	10
Tranche à long terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	48	48	—	48
Tranche à court terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	(2)	—	(2)	—	(2)
Contrats de change	—	(11)	(11)	—	(11)
	(2)	(11)	(13)	—	(13)
Tranche à court terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	(24)	—	(24)	—	(24)
Contrats de change	—	(1)	(1)	1	—
	(24)	(1)	(25)	1	(24)
Tranche à long terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	(39)	—	(39)	—	(39)
Contrats de change	—	(48)	(48)	—	(48)
	(39)	(48)	(87)	—	(87)
Tranche à long terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	(2)	—	(2)	—	(2)
Contrats de change	—	—	—	—	—
	(2)	—	(2)	—	(2)
Total des passifs dérivés, montant net					
Contrats de taux d'intérêt	(67)	—	(67)	—	(67)
Contrats de change	—	—	—	—	—
	(67)	—	(67)	—	(67)

	Instruments dérivés servant de couvertures de flux de trésorerie	Instruments dérivés non admissibles	Total brut des instruments dérivés tel qu'il est présenté	Montants disponibles à des fins de compensation	Total net des instruments dérivés
<b>31 décembre 2016</b>					
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Tranche à court terme des actifs dérivés					
Contrats de change	—	1	1	—	1
	—	1	1	—	1
Tranche à court terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	18	18	(1)	17
	—	18	18	(1)	17
Tranche à long terme des actifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de change	—	80	80	—	80
	—	80	80	—	80
Tranche à court terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	(5)	—	(5)	—	(5)
Contrats de change	—	(18)	(18)	—	(18)
	(5)	(18)	(23)	—	(23)
Tranche à court terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	(48)	—	(48)	—	(48)
Contrats de change	—	(1)	(1)	1	—
	(48)	(1)	(49)	1	(48)
Tranche à long terme des passifs dérivés					
Contrats de taux d'intérêt	(47)	—	(47)	—	(47)
Contrats de change	—	(80)	(80)	—	(80)
	(47)	(80)	(127)	—	(127)
Tranche à long terme des passifs dérivés - sociétés affiliées					
Contrats de taux d'intérêt	(4)	—	(4)	—	(4)
	(4)	—	(4)	—	(4)
Total des passifs dérivés, montant net					
Contrats de taux d'intérêt	(104)	—	(104)	—	(104)
Contrats de change	—	—	—	—	—
	(104)	—	(104)	—	(104)

Le tableau suivant présente les échéances et le montant nominal ou la quantité théorique visés par les instruments dérivés du fonds.

<b>30 septembre 2017</b>	2017	2018	2019	2020	2021	Par la suite
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>86</b>	<b>319</b>	<b>1</b>	—	—	—
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à long terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	<b>800</b>	<b>350</b>	—	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat <i>(en millions de dollars américains)</i>	<b>25</b>	<b>92</b>	<b>57</b>	<b>63</b>	<b>72</b>	<b>150</b>
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente <i>(en millions de dollars américains)</i>	<b>25</b>	<b>92</b>	<b>57</b>	<b>63</b>	<b>72</b>	<b>150</b>
<b>31 décembre 2016</b>						
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à court terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	326	319	1	—	—	—
Contrats de taux d'intérêt - emprunts à long terme <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	800	350	—	—	—	—
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - achat <i>(en millions de dollars américains)</i>	99	92	57	63	69	222
Contrats de change - contrats à terme en dollars américains - vente <i>(en millions de dollars américains)</i>	99	92	57	63	69	222

## Incidence des instruments dérivés sur les états des résultats et du résultat global

Le tableau qui suit présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur le résultat net et le résultat global du fonds.

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Montant des gains (pertes) non réalisés constatés dans les autres éléments du résultat global				
Contrats de taux d'intérêt	31	(19)	34	(130)
Montant des (gains) pertes reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie efficace)</i>				
Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>	1	1	4	4
Montant des (gains) pertes reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net <i>(partie inefficace et montant exclu du test d'efficacité)</i>				
Contrats de taux d'intérêt <sup>1</sup>	(2)	1	(3)	3

<sup>1</sup> Montant comptabilisé au poste « Charge d'intérêts » aux états consolidés des résultats.

Le fonds estime qu'un montant net de pertes existantes de 4 M\$ constaté dans le cumul des autres éléments du résultat global sera viré au résultat net dans les 12 prochains mois. Les montants réels reclassés au résultat net dépendront des taux d'intérêt en vigueur au moment du règlement des contrats dérivés en cours.

### Instruments dérivés non admissibles

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2017 et 2016, les gains et pertes nets non réalisés liés aux variations de la juste valeur des instruments dérivés non admissibles du fonds étaient de néant.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le fonds ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières, notamment au titre d'engagements, à leur échéance. Afin d'atténuer ce risque, le fonds prévoit ses besoins en trésorerie à court terme et à long terme pour déterminer s'il disposera des fonds nécessaires au moment requis. Les liquidités et les capitaux du fonds proviennent principalement de son placement indirect dans EIPLP, de prélèvements sur les facilités de crédit engagées, des émissions de billets à moyen terme et de l'émission de parts de fiducie ordinaires du fonds (« parts du fonds »). Le fonds maintient également un prospectus préalable de billets à moyen terme auprès des autorités en valeurs mobilières au Canada, ce qui lui permet, sous réserve des conditions du marché, d'accéder rapidement aux marchés boursiers canadiens. Au besoin, les opérations intersociétés avec Enbridge ou d'autres entités connexes pourraient donner accès à des liquidités supplémentaires.

### RISQUE DE CRÉDIT

La conclusion d'instruments financiers dérivés peut entraîner une exposition à des risques sur le plan du crédit en raison de la possibilité qu'une contrepartie au contrat ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le fonds conclut des opérations de gestion des risques uniquement avec des institutions solvables dont la notation de crédit est élevée. Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est géré au moyen de limites de crédit et d'exigences contractuelles, de conventions de compensation et du suivi constant du risque de crédit des contreparties à l'aide de services de notation de crédit externes et d'autres outils analytiques.

En ce qui a trait aux instruments dérivés, les concentrations du risque de crédit du fonds et son exposition maximale à ce risque par groupe de contreparties sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

	<b>30 septembre 2017</b>	31 décembre 2016
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		
Institutions financières en Europe	1	1
Montants à recevoir d'une société affiliée	58	98
	<b>59</b>	<b>99</b>

## ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Les actifs et passifs financiers du fonds évalués à la juste valeur sur une base récurrente comprennent les instruments dérivés. La juste valeur des instruments dérivés est établie selon les meilleures estimations du fonds au sujet de la valeur marchande, d'après des modèles ou des techniques d'évaluation généralement reconnus. Elle s'appuie sur les prix et les taux pouvant être observés sur le marché. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, le fonds a recours à l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie à même les courbes de taux pertinentes en fonction des données observables sur le marché.

## JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le fonds répartit ses actifs et ses passifs financiers évalués à la juste valeur selon trois niveaux établis en fonction du caractère observable des données entrant dans l'évaluation.

### Niveau 1

Le niveau 1 comprend les instruments financiers évalués à la juste valeur en fonction des cours non ajustés s'appliquant à des actifs et des passifs identiques sur des marchés actifs et accessibles à la date d'évaluation. Par marché actif pour un instrument financier, il faut entendre un marché où des opérations sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour procurer de manière constante de l'information sur les cours. Le fonds ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 1 au 30 septembre 2017 ou au 31 décembre 2016.

### Niveau 2

Le niveau 2 comprend les évaluations d'instruments financiers établies au moyen de données directement ou indirectement observables autres que les prix cotés compris dans le niveau 1. Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués au moyen de modèles et d'autres techniques d'évaluation conformes aux normes de l'industrie issus de données observables sur le marché. De telles techniques d'évaluation comprennent des données telles que les prix à terme cotés, la valeur temporelle, la volatilité et les cotes de courtiers qui peuvent être observés ou corroborés sur le marché pour toute la durée de l'instrument financier. Les instruments financiers évalués à l'aide du niveau 2 comprennent les instruments dérivés non cotés en bourse comme les swaps de taux d'intérêt de gré à gré pour lesquels des données observables peuvent être obtenues.

### Niveau 3

Le niveau 3 comprend les évaluations d'instruments financiers fondées sur les données qui sont moins observables, non disponibles ou pour lesquels les données observables n'appuient pas une partie importante de la juste valeur des instruments financiers. D'une manière générale, les instruments financiers de niveau 3 sont des opérations de plus longue date, elles surviennent dans des marchés moins actifs et à des endroits où des données sur les prix ne sont pas disponibles ou encore pour lesquelles il n'existe aucune cote de courtier à l'appui du classement dans le niveau 2. Le fonds ne détenait aucun instrument financier jugé de niveau 3 au 30 septembre 2017 ou au 31 décembre 2016.

Le fonds utilise les données les plus observables disponibles pour estimer la juste valeur de ses instruments financiers. Si possible, le fonds estime la juste valeur de ses instruments financiers en s'appuyant sur des prix cotés sur le marché. En l'absence de prix cotés sur le marché, le fonds utilise les estimations de courtiers indépendants. Le fonds utilise des techniques d'évaluation standards pour calculer la juste valeur estimative des dérivés cotés hors bourse qui sont classés aux niveaux 2 et 3. Ces

méthodes font appel aux flux de trésorerie actualisés pour les contrats à terme et les swaps. Les principales données utilisées par le fonds pour ces techniques d'évaluation comprennent les prix observables sur le marché (taux d'intérêt ou taux de change) et la volatilité, selon le type d'instrument financier et la nature du risque sous-jacent. Enfin, le fonds tient compte de ses propres écarts de swaps sur défaillance de crédit et de ceux de ses contreparties pour estimer la juste valeur.

Le fonds a réparti ses instruments financiers évalués à la juste valeur dans les catégories suivantes :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
<b>30 septembre 2017</b>				
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme	—	12	—	12
Actifs dérivés à long terme	—	48	—	48
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme	—	(38)	—	(38)
Passifs dérivés à long terme	—	(89)	—	(89)
<b>Total du passif, montant net</b>	<b>—</b>	<b>(67)</b>	<b>—</b>	<b>(67)</b>

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total brut des instruments dérivés
<b>31 décembre 2016</b>				
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Actifs financiers				
Actifs dérivés à court terme	—	19	—	19
Actifs dérivés à long terme	—	80	—	80
Passifs financiers				
Passifs dérivés à court terme	—	(72)	—	(72)
Passifs dérivés à long terme	—	(131)	—	(131)
<b>Total du passif, montant net</b>	<b>—</b>	<b>(104)</b>	<b>—</b>	<b>(104)</b>

Le fonds a pour politique de comptabiliser les transferts le dernier jour de la période de présentation de l'information financière. Il n'y avait eu aucun transfert entre ces niveaux au 30 septembre 2017 ou au 31 décembre 2016.

### JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2017, la valeur comptable de la dette à long terme du fonds était de 2 575 M\$ (2 299 M\$ au 31 décembre 2016) avant les frais d'émission de titres de créance et sa juste valeur était de 2 645 M\$ (2 415 M\$ au 31 décembre 2016). Cette évaluation de la juste valeur a été classée dans le niveau 2.

## 6. DETTE

### FACILITÉS DE CRÉDIT

	Date d'échéance	30 septembre 2017		
		Total des facilités	Prélèvements <sup>1</sup>	Montant disponible
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Enbridge Income Fund	2020	1 500	611	889

<sup>1</sup> Y compris les prélèvements sur les facilités de crédit et les lettres de crédit garanties par la facilité de crédit.

Au 30 septembre 2017, des prélèvements sur la facilité de crédit de 600 M\$ (225 M\$ au 31 décembre 2016) et des lettres de crédit de 11 M\$ (11 M\$ au 31 décembre 2016) étaient appuyés par la disponibilité d'une facilité de crédit à long terme engagée et ils ont par conséquent été classés comme dette à long terme.

#### CLAUSES RESTRICTIVES

Le fonds respectait toutes les modalités de ses conventions de crédit engagées au 30 septembre 2017.

### 7. PARTS DE FIDUCIE

	2017		2016	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre <i>(en millions de dollars canadiens, nombre de parts en millions)</i>				
Parts du fonds au début de la période	218	7 445	191	5 266
Ajustement de la valeur de rachat	—	(569)	—	1 283
Parts du fonds émises	1	48	27	753
Frais d'émission d'actions	—	—	—	(24)
<b>Parts du fonds à la fin de la période<sup>1</sup></b>	<b>219</b>	<b>6 924</b>	<b>218</b>	<b>7 278</b>

<sup>1</sup> Enbridge détenait 72 millions de parts de fiducie au 30 septembre 2017 (94 millions en 2016).